

CONFERENCE DE PRESSE DE RENTREE
DE PIERRE MAUROY
(Vendredi 31 août 1990)

PLAN D'INTERVENTION

TROIS GRANDES PARTIES :

1 - Les problèmes internationaux - Le Golfe

2 - Les dossiers de la Ville de Lille

3 - Les dossiers de la C.U.D.L.

INTRODUCTION

Les vacances ont produit une situation internationale d'une exceptionnelle gravité.

- . Situation de guerre
- . Nouvelle crise pétrolière
- . Nouveau krach boursier

PREMIERE PARTIE - LES PROBLEMES INTERNATIONAUX ET
LEURS RETOMBÉES

• La situation internationale elle-même

- analyse
- intervention de Pierre MAUROY,
Premier Secrétaire du P.S., dans ce
contexte
- mission dans les pays du Magrheb

• Les conséquences pour la France de
cette situation

- Politiques
- Economiques
- Sociales

• L'attitude du P.S. par rapport à cette
situation

- l'analyse de la "redistribution" des
richesses à l'échelon de la planète.

La démarche du P.S. - prochaine con-
vention sur le projet de société y
trouve plus encore sa signification
et sa nécessité

TRANSITION

- Comment se présente la rentrée dans la métropole

La rentrée de l'an dernier c'était :

Pour la Ville :

- Le lancement des grands dossiers
 - Euralille à décider
 - le Musée
 - Le lancement d'une nouvelle politique sociale avec la préparation du P.L.I.

Pour la C.U.D.L. :

- La remise en route de l'établissement
- Le rétablissement de l'esprit communautaire.
- la reprise des grands dossiers
 - le Métro
 - le T.G.V. dans la métropole
 - la solidarité
 - le lancement de la politique trans-frontalière
 - la promotion de la métropole, et le lancement de la "Conférence de la Métropole"

Cette année, la rentrée c'est :

- Pour la ville, la réaffirmation de sa politique d'équilibre
- Pour la C.U.D.L., la poursuite du règlement des grands dossiers.

DEUXIEME PARTIE - LA RENTREE POUR LA VILLE

• Les grands dossiers sont lancés, en particulier ceux qui doivent donner à la ville sa véritable dimension européenne, c'est le cas en particulier du dossier Euralille et du dossier des Musées.

En ce qui concerne EURALILLE :

j'ai noté qu'après une conférence de presse tenue par Monsieur DEBIEVE en juillet sur les problèmes de liaison entre le quartier Saint-Maurice et le centre, une interrogation s'était posée sur les modalités techniques de conduite du chantier. Je pense qu'il convient tout d'abord de dire -ce qui devrait paraître une évidence- que la construction d'un Centre d'Affaire ne peut se mener sans ouverture d'un

chantier et que ce chantier va évidemment entraîner quelques gênes pour les usagers dès lors qu'il se développe dans un secteur où existent des voies de communication !

La volonté de la Ville, de la Communauté Urbaine et d'Euralille est de donner le maximum d'information aux usagers. Dès la rentrée, une coordination permanente sera mise en place pour communiquer à la population régulièrement toutes les précisions concernant l'évolution de ce chantier.

J'ajoute qu'un local permanent d'information sera mis en place sur le site et qu'une signalétique particulière sera adaptée au périmètre du chantier.

Sur le calendrier des travaux d'Euralille tel qu'il se présente depuis l'installation du Conseil d'Administration et ses premières décisions, je tiens à vous donner les précisions suivantes :

Les acteurs essentiels sont maintenant réunis qui s'attèlent à préparer et à réaliser une première tranche significative du Centre International d'Affaires.

Il va falloir aller vite car les délais seront très courts.

On le voit d'ailleurs sur le terrain ; la première étape de la déviation du Boulevard Périphérique s'achève et les travaux de la gare T.G.V., après ceux de l'avant-gare, débutent.

- En ce qui concerne le boulevard périphérique Est de Lille, je précise qu'au 31 août, l'ensemble des restrictions de circulation actuellement en place seront levées ; tous les chantiers interférant avec la circulation sur le boulevard seront repliés.

Au 31 août également, la déviation provisoire du boulevard périphérique au droit de la gare T.G.V. sera achevée et en service avec ses raccordements au carrefour Pasteur et à la rue de la Chaude Rivière.

Les travaux d'amélioration du raccordement de la voie rapide sur le boulevard périphérique sont engagés.

. pour améliorer la liaison voie rapide vers Lille Sud, une trémie reliant la rue Javary au boulevard périphérique sera ouverte à la circulation mi-novembre ;

. pour améliorer la sortie de Lille vers Paris et Dunkerque au droit de la place Guy de Dampierre, cette place sera réaménagée pour mi-novembre également ;

. pour améliorer la liaison Lille Sud vers la voie rapide et vers le pont de Flandres, le nouveau pont sur les voies ferrées Saint-Sauveur et le réaménagement de la rue du Cheminot Coquelin seront achevés en janvier 1991.

Avec l'ouverture de la voie rapide jusqu'à Roubaix-Tourcoing en fin octobre, l'ensemble de ces aménagements permettront d'améliorer sensiblement la situation actuelle et d'attendre la déviation définitive de la déviation du boulevard périphérique Est de Lille.

- Par ailleurs, les procédures d'urbanisme opérationnel se poursuivent et après la création de la première Z.A.C. décidée en avril, qui ne couvre qu'une partie du projet, va s'engager en septembre, l'enquête d'utilité publique sur le Plan d'Aménagement de Zone

- correspondant. Les procédures relatives à l'extension de la première Z.A.C. seront engagées début 1990, dès révision ponctuelle du P.O.S.

- Les services de la C.U.D.L., qui apportent un concours très actif à Euralille, préparent la réalisation du nouveau tronçon terminal de la ligne du tramway qui interfère sur Euralille, ainsi que de la station T.G.V de la nouvelle ligne de métro.

- Euralille étudie avec les maîtres d'ouvrage concernés (C.U.D.L., S.N.C.F. et les opérateurs immobiliers) la possibilité de réaliser une seule enceinte étanche autour des premiers chantiers, plutôt qu'autant d'enceintes que d'opérations ; ceci pour réduire les coûts et mieux maîtriser les sujétions de chantiers. Si un accord se fait, les travaux seraient engagés avant la fin de l'année.

Il s'agit de cette fameuse enceinte qui ferait 1250 m de long, son périmètre étant délimité sensiblement par le boulevard périphérique à l'Est, la ligne et la station de tramways au Nord, la rue Chaude Rivière déviée au Sud. La surface circonscrite par l'enceinte étanche étant de 9 ha dont la réalisation s'échelonnerait de décembre 90 à fin mai 91.

-- L'étude qui concerne cet ouvrage envisage également la mise en place de dispositif de drainage et de pompage. La réalisation de terrassement à l'intérieur (de début 91 à début 92) serait progressive au fur et à mesure du lancement des travaux des ouvrages de bâtiment prévus. Cette étude doit être approfondie en septembre en relation avec les différents maîtres d'ouvrages concernés. Un appel à candidature a été lancé auprès des entreprises de B.T.P. afin de ne pas perdre de temps, mais le marché des travaux ne sera passé que si un accord général est trouvé.

Comme vous le voyez, il s'agit là d'un choix technique intervenant dans le déroulement normal d'un chantier de cette ampleur.

- Enfin actuellement Euralille approfondit différentes questions qui sont importantes notamment :

- la mise au point du plan de circulation et des voiries avec les services de la C.U.D.L., du Département et de la D.D.E.

- la conception, les modalités de réalisation et d'exploitation du stationnement.

- la conception et la mise en oeuvre des réseaux divers qui seront nécessaires.

- s'engagent avec les opérateurs désignés, la mise au point et les études détaillées des premiers programmes immobiliers, pour permettre de déposer les premiers permis de construire vers la fin de l'année (les travaux de construction devant pouvoir être lancés à la mi 1991).

LES MUSEES -

Comme vous le savez l'architecte a été désigné à l'issue d'un concours qui a mis en présence des projets de grande qualité.

J'aurai l'occasion de revenir en détail sur les différents points concernant les Musées de Lille, à l'occasion d'une conférence de presse à laquelle je vous inviterai dans un mois environ.

Mais la politique de la ville c'est d'abord une politique d'équilibre.

. L'année écoulée a eu pour actualité les choix opérés autour du projet Euralille. A l'image de l'ambition de ce projet, il est clair que c'est l'ensemble des secteurs de la ville qui doivent être "poussés" pour assurer un développement plus important. Dans la perspective de l'échéance du 15 juin 1993 nous devons amener globalement la ville à une nouvelle dimension.

J'insiste également sur le fait que ce développement est générateur d'emplois. C'est bien entendu pour la municipalité, une préoccupation majeure.

Plus concrètement cela veut dire :

. Pour la vie culturelle par exemple, que faut-il faire pour l'enrichir ?

. La représentation de la ville : faut-il l'assurer à Paris, à Londres, à Bruxelles et selon quel échéancier ?

. Pour la mise en service du secteur Euralille, quels sont les nouveaux problèmes auxquels la municipalité doit faire face, par exemple en terme d'effectif de police municipale, de service public ?

. A quelle cadence doit-on prévoir l'ouverture du chantier sur le site de la Foire Internationale ? Comment apprécier son développement par rapport à la Ville et à la Communauté Urbaine ?

. Comment envisager d'intensifier encore la politique sociale dans la perspective d'un plus grand développement économique ?

C'est évidemment le Conseil Municipal qui devra répondre à ces questions, et à bien d'autres encore.

Mais pour enrichir la réflexion des élus, j'ai le souci d'assurer une coordination entre toutes les structures qui concourent au développement de la ville. Dans cette perspective, j'ai l'intention de réunir régulièrement, par exemple, les responsables de la Ville, de la Communauté Urbaine de Lille, de l'Agence de Développement et d'Urbanisme, de la Délégation Générale au Développement, et les élus directement concernés. Cette coordination se démultipliera au niveau des techniciens qui, chacun dans leurs structures, traitent ce type de dossier.

Par ailleurs, il importe de préparer dès maintenant les événements "médiatiques" qui doivent marquer pour la ville, et l'ensemble de la Communauté Urbaine l'arrivée du T.G.V. en 1993, et ceux qui se succèderont après cette date, jusqu'en 1994.

Comme nous l'avons fait pour organiser les manifestations du bicentenaire, nous mettrons en place un groupe technique, qui précèdera l'installation d'une structure de type associatif.

. Aujourd'hui nous observons dans la ville un certain nombre de facteurs favorables :

- - des chantiers sont ouverts dans tous les quartiers (logements, bureaux etc...)

En ce qui concerne les logements, 2200 sont actuellement en chantier ce qui est à peu près comparable à la situation de l'année dernière, mais nettement supérieur aux années antérieures.

L'activité des ventes dans le patrimoine ancien et en nette progression. 3536 transactions en 1989, contre 2993 en 86, et 2099 en 83.

- Un véritable "boom" sur le marché des bureaux.

. Le deuxième trimestre a été exceptionnel avec 41.793 m², soit plus du double des surfaces habituellement commercialisées. Sur un an 96.000 m² ont été commercialisés, soit 60 % de plus que l'année antérieure.

Selon le "Moniteur" du 24 août dernier, avec Lyon, Marseille et Toulouse, Lille fait partie des "4 grandes" qui se partagent la moitié du marché des bureaux en province".

L'Observatoire du bureau quant à lui, conclut son analyse du marché lillois par cette phrase : "Ceci permet d'être optimiste quant à l'avenir du projet Euralille".

- Ces premiers indicateurs sont confortés par les chiffres du recensement que vous connaissez. Ils montrent que la population, après avoir baissé régulièrement, s'est enrichie de plus de 4000 habitants.

Les résultats du recensement ont montré en particulier la croissance extraordinaire de la commune associée d'Hellemmes. Elles est l'une des seules villes de la première couronne qui voit une telle augmentation aussi bien en valeur absolue qu'en pourcentage. Mais ce phénomène démographique n'est que l'expression quantifiée et récente d'une profonde mutation de la commune associée, qui a tiré tout le bénéfice de son rapprochement avec Lille tant au plan démographique qu'au plan économique. L'implantation des laboratoires ANIOS, l'extension de Castorama sont les prémisses de futurs développements très prometteurs (terrain de l'usine de Fives rue Chanzy accueillant l'entreprise SEMO, Z.A.C. d'activité du chemin Napoléon etc...)

Le centre de la commune est en pleine rénovation et la commune va pleinement profiter des extensions universitaires autour du campus de Villeneuve d'Ascq. Ce développement accéléré a été

- rendu possible par les moyens financiers techniques et humains mobilisables par l'association avec Lille.

Avant même la commercialisation d'Euralille, l'activité économique de la ville est donc prometteuse. Ce n'est pas le fait du hasard. Elle est le fruit de l'action politique cohérente et logique que nous menons en exploitant toutes les possibilités qui nous ont été offertes par la décentralisation

. Pour preuve du développement multipolaire : des dossiers en cours dans toute la ville.

. La Grand Place inaugurée, demain matin.

. La halle aux sucres dans le Vieux-Lille

Le chantier est très avancé (livraison fin de l'année). Le programme comprend un bureau de poste, un bureau de police, une salle polyvalente pour le quartier, un local P.M.I. halte garderie, le tribunal de commerce (1500 m²), des bureaux et locaux d'activité tournés vers la création et les arts graphiques (3000 m²), des locaux associatifs, une salle de gymnastique, le club de bridge de Lille, 54 places de parking. (Coût total de l'investissement environ 25 millions de francs).

. L'aménagement des abords de la citadelle

- 1990 : 1ère étape du vaste aménagement du parc de la citadelle, levé topographique complet (il n'existe pas). Diagnostic phytosanitaire du boisement et plan de gestion des arbres terminé. - nouveau parking aménagé de 420 places devant la sortie du L.O.S.C. Renforcement des interdictions de circulation dans le parc. Installations d'oxygénéation de l'eau du canal et des fossés. Réalimentation du quai du Wault. Etudes et premiers travaux de rénovation du quai - (de ce même quai du Wault). Appel d'offres en cours pour la remise en eau entre la basse Deule

- et nouvelle Deule (avec chutes d'eau pouvant être aménagées plus tard en circuit canoé-kayak). C'est un projet très ambitieux (100 M.F. environ) à réaliser sur plus de 10 ans et pour lequel la ville a besoin du concours de l'Etat et des autres collectivités locales.

- Les D.S.Q. pour : Lille-Sud

Wazemmes

Moulins et Fives

Dans le cadre du contrat de plan Etat/Région 1989-1993 et faisant suite à la candidature de la ville, 4 quartiers représentant près de la moitié de la population lilloise ont fait l'objet d'un classement en sites de développement social des quartiers :

- Moulins et Wazemmes : quartiers en grande difficulté

- Fives et Lille Sud : quartiers sensibles

Je rappelerai quelques actions figurant dans ce programme 1990 :

A MOULINS :

- . la création du jardin Monge-Seclin
(jardin des Olieux)
- . le réaménagement du groupe scolaire Denis Cordonnier ainsi que la salle de sports
- . le réaménagement du stade Jean Bouin
- . la création d'un Centre Municipal d'initiation aux sports

A WAZEMMES :

- . la création d'espaces verts : angles Wazemmes-Meuniers, Postes-Paul Lafargue
- . des études pour le réaménagement du pôle sportif Salengro, l'extension et la rénovation de la maison de quartier la création d'un centre d'animation de la vie wazemmoise.

AU SUD :

- . la mise en oeuvre d'un nouveau schéma d'aménagement global
- . la création de nouveaux équipements sportifs : place Michelet, secteur Gide, Arbrisseau, rue F. Coppée
- . l'extension des activités de la halte-garderie et de la Maison de l'Enfant et de la Famille

A FIVES :

- . un nouveau schéma d'urbanisme
 - . la rénovation ou la création d'espaces verts : squares Lardemer, Guillaume Vernier
 - . l'étude pour la création d'un pôle sportif sur la friche Roquette
 - . la rénovation des écoles Louis Blanc et Cabanis
- et pour l'ensemble des quartiers :
- . la rénovation des logements sociaux
 - . de multiples actions socio-éducatives, d'insertion par l'économique, de prévention, etc...

- L'implantation du nouveau commissariat
Central à Fives

L'Etat envisage de transférer le Commissariat Central dans des locaux neufs et mieux adaptés à un travail qui ne peut plus s'envisager qu'en terme métropolitain. Le choix s'est porté sur un terrain appartenant à la D.D.E., à l'entrée de la rue P. Legrand où pourrait être construit un ensemble regroupant : le nouveau commissariat central, le centre informatique inter-départemental de la police, regroupant la gestion des cartes grises et des permis de conduire ; la direction départementale des Polices urbaines, les renseignements généraux, la police de l'air et des frontières

-

Le Maire de Lille ne peut qu'appuyer cette initiative qui peut apporter un sang nouveau à la rue P. Legrand et conforter la vocation informatique du quartier de Fives, déjà très marquée par le Centre Informatique de l'U.A.P. et le Centre "Socrate" de la S.N.C.F.

- Les chantiers à Vauban -
Grande-Brasserie

le chantier des grandes brasseries est largement entamé. C'est actuellement la plus grosse opération immobilière sur Lille (plus de 400 logements) menée par un ensemble de promoteurs institutionnels, . la SOFAP, le groupe Pelègue l'office d'H.L.M. de Lille, l'office Départemental d'H.L.M.. la société H.D.I. La volonté est d'associer toutes les catégories de population. de faire un aménagement rationnel et peu dense et d'apporter des services commerciaux (une supérette de quartier)

- Ouverture d'un hôtel 4 étoiles Quai de Wault

- C'est le premier 4 étoiles de Lille en plein centre, derrière le palais des congrès.

- 83 chambres dont 8 "suites"
- 1 piano bar
- 1 restaurant

Une magnifique remise en valeur du couvent des Minimes, cédé par l'armée à la ville, dans le cadre des échanges compensés. Réalisation : Groupe Pelègue et J.C. Kindt Entreprise : SUPANORD - Architecte - CARLIER

- L'installation du siège H.L.M. à Belfort

Les travaux sont en cours, l'inauguration est prévue au début de l'année 91.

En plus des dossiers en cours, des projets :

. L'aménagement de l'Hospice Général

Une consultation de promoteurs est lancée depuis début juillet. Remise des offres le 30 octobre. On sait d'ores et déjà que l'on aura 3 ou 4 offres très sérieuses et très intéressantes, dont en particulier des projets d'Hôtel 4 étoiles luxe, voire 5 étoiles, mettant au mieux en valeur ce bâtiment du 17ème siècle.

. La Place Philippe Le Bon

C'est PROJENOR qui est chargé de l'aménagement de ce secteur dont la première tranche comprendra essentiellement des logements familiaux. Des directives architecturales ont été données pour que le nouveau bâtiment s'inscrive parfaitement dans le quartier, notamment en respectant la gabarit et le rythme des façades

actuelles. Il sera également indispensable de conserver quelques éléments d'architecture, particulièrement le porche d'entrée.

Le projet en cours de réalisation sera soumis en conseil de quartier à l'automne.

En ce qui concerne la deuxième tranche, il faudra attendre que le transfert du C.R.D.P. soit effectif pour prévoir l'affectation universitaire (I.E.P.), mais cela n'interviendra probablement pas avant 4 ou 5 ans.

. Le problème des abattoirs

L'opposition du Maire de Lille au projet d'hypermarché sur les abattoirs a conduit à la remise en cause totale du projet économique. M. VANHOLSBEEK, en effet, ne peut plus, comme il l'avait imaginé, financer la construction d'un nouvel abattoir avec le produit de la revente de l'ancien.

Dans ces conditions, les négociations se poursuivent entre la Ville et M. VANHOLSBEEK pour trouver une solution qui concilie les impératifs économiques (maintien d'une activité de découpe de la viande dans la métropole) et la

volonté urbanistique de la Ville (programme peu dense, présence de l'eau, forte proportion de logements sociaux).

En tous cas, dans l'immédiat maintien de l'activité en place.

Mon souhait est de faire en sorte que cette opération ne connaisse plus de retard, et qu'elle soit lancée avant la fin de l'année.

. L'aménagement de l'ensemble Marx Dormoy avec patinoire, auberge de jeunesse, et réaffectation du théâtre La Fontaine

La logique de constitution autour de la piscine Marx Dormoy d'un ensemble sportif et récréatif de haut niveau se poursuit. Le dossier préalable à la construction d'une patinoire est maintenant très avancé. Nous allons pouvoir déposer les demandes de subvention auprès de l'Etat et des autres collectivités. En bordure de l'avenue Butin et de l'avenue M. Dormoy pourraient être construite une cinquantaine de logements, ainsi qu'une structure d'accueil destinée à remplacer l'auberge de la jeunesse, touché par le projet de Congrexpo.

Le Théâtre La Fontaine pourrait recevoir une autre affectation : salle Aéronef, par exemple. Le Théâtre de la jeunesse et l'école d'art dramatique étant transférés dans les locaux de la rue Colson.

. L'Hôtel de Ville, et la politique des salles pour les associations et les activités

Comme vous le savez le bâtiment de l'Hôtel de Ville n'a jamais été achevé. Il manque en particulier une salle du Conseil Municipal et des salles de réunions.

Par ailleurs, la ville est l'objet de multiples demandes émanant du secteur associatif ou économique visant à utiliser des salles municipales et il ne lui est pas toujours possible d'y répondre favorablement.

J'ai donc confié à l'architecte PATOU, un étude visant à construire sur les terrains situés derrière l'Hôtel de Ville un ensemble bureaux - logements - salles de réunions - salle du Conseil Municipal. Certaines parties de cet ensemble seraient publiques, et d'autres privées.

Je souhaite que l'Hôtel de Ville, délestée d'une partie de ses activités administratives par la création des mairies de quartier, reste un lieu de rencontre et d'animation important dans la ville. La création de nouvelles salles confortera sa fonction de maison commune.

. C'est aussi pour toute la ville, de grandes priorités politiques

La rentrée au delà de tous ces projets dans les quartiers, c'est aussi l'affirmation de grandes priorités politiques.

- . L'embellissement de la ville et le cadre de vie

. L'éclairage des bâtiments publics : une étude sera lancée pour mettre en valeur, la nuit, les bâtiments publics, dans tous les quartiers.

. Les espaces verts

. La Propreté

Ce problème est toujours d'actualité, j'ai d'ailleurs constaté que des photographes de presse y étaient particulièrement attentifs !

Il s'agit d'un dossier technique qui doit être réglé tout à la fois par des mesures techniques, avec les implications budgétaires qu'elles supposent, et des mesures réglementaires avec les conditions coercitives qu'elles impliquent.

Pour régler cette question, la ville doit faire appel à tous ses partenaires :

- . Communauté Urbaine
- . Services municipaux bien sûr
- . T.R.U.
- . Commerçants et habitants eux-mêmes
dont le sens civique doit être réveillé.

. Les terrasses

Elles sont un élément d'animation important dans la ville -on l'a vu avec cet été ensoleillé-, mais il n'est pas possible de les laisser proliférer de manière anarchique. Avec nos partenaires commerçants, nous préciserons la réglementation existante pour respecter tout à la fois la rigueur et l'esthétique

. La circulation et le stationnement

. Davantage d'horodateurs, avec diversification des tarifs pour favoriser les riverains. C'est un dossier sur lequel travaille activement Monsieur BERTRAND.

-
. plus de parkings, en dehors bien entendu de l'emprise d'Euralille :

. Rue de Tournai : les négociations avec la S.N.C.F. et le groupe Dumez se poursuivent pour un aménagement rationnel de la façade rue de Tournai permettant :

- un parking public de 500 places
- un nouvel accès à la gare avec cour de dépose à proximité immédiate des quais

. Avenue du Peuple Belge : l'étude technique se poursuit avec le groupe NAPARC pour un parking de 500 places environ

. La Politique culturelle

- . Les musées
- . Le théâtre Salengro - Bourdet/Mesguich
- . Le Festival
- . L'aéronef au théâtre La Fontaine
- . Le centre dramatique pour la jeunesse au théâtre Saint-Paul ?

. La Politique de l'enseignement

- . un lycée dans les locaux de la Charité
- . les implantations universitaires de haut niveau - I.E.P. - E.S.J.

- E.S.C.A.E.
- GESTION etc...

. le développement des facultés catholiques : comme l'ensemble des Universités françaises, les facultés catholiques connaissent un véritable "boom", qui rend très aigu leur problème d'implantation.

Malgré l'aide de la ville pour favoriser leur développement (cessions des terrains de la rue de la Digue, aménagement de terrains rue Auber) il est probable que les opportunités locales dans Vauban seront insuffisantes pour faire face aux besoins nouveaux. C'est pourquoi je suis prêt à examiner avec le polytechnicum les hypothèses de redéploiement des universités catholiques si elles le souhaitent.

. La Politique sportive

. les pôles sportifs

Pour assurer cohérence et économie de moyens, la ville a décidé de développer dans chaque quartier un pôle sportif

. Bois Blancs : autour du stade actuel avec la création d'une salle de sports

. Faubourg de Béthune : autour du stade de la rue de Londres et du tennis.

. Sud : autour du stade de l'arbrisseau (négociations en cours avec Loos pour extension vers l'Epi de Soil)

- 2 pôles secondaires :

- Faubourg de Douai : chemin des margueritois
- Vieux-Sud : entre le faubourg des postes et le C.H.R.

. Wazemmes : autour du stade Salengro (reconversion du boulodrome)

. Vauban : ancien dépôt T.C.C. rue Lestiboudois (salle de sports et tennis couverts)

. Centre ville : la ville a acquis une propriété à côté de la salle rue Gombert pour faciliter une extension éventuelle.

. Vieux-Lille : une étude détaillée de la plaine W. Churchill après les travaux T.G.V. a été demandée à l'architecte Carlier en complément de l'étude sur les franges Est.

. deux objectifs : réaménager cette plaine en restituant l'esprit des anciennes fortifications (banquettes de terre, lacs et fossés)

. Y insérer les équipements sportifs dont une salle de sports destinée à remplacer celle des Bleuets (en cours de démolition)

. Moulins : autour du stade Baggio

. Fives : autour du stade Ballet la ville a acheté l'ancienne usine Roquette rue Parmentier en vue d'équipements sportifs couverts.

. Saint-Maurice : la ville a acheté une partie des terrains de l'avenue Duray (près du parc Saint-Maur) en vue de la réalisation d'un terrain de football et de tennis couverts.

. Le Golf public Lille / Ronchin / Lezennes

La Communauté Urbaine a donné un accord de principe pour la mise à disposition des terrains à un syndicat intercommunal à vocation unique (S.I.V.U.) Les 3 villes ont délibéré pour la création de ce syndicat. Il est en cours de constitution - les études détaillées seront lancées très prochainement sous l'égide du S.I.V.U. par la S.A.E.N. - les dossiers de financement seront prochainement déposés auprès des autres collectivités et de l'Etat.

. Le L.O.S.C.

. La politique économique

Un nouveau Palais des Congrès

. La politique sociale

- La mise en place du P.L.I.

. Tous ces dossiers seront d'autant mieux développés qu'ils seront traités par des structures municipales modernisées

Après la décentralisation et son succès, nécessité de moderniser et de dynamiser le service public

plus de responsabilité

plus d'efficacité

plus de disponibilité

plus de politique d'objectifs

plus de politique d'accueil et de communication

plus d'ouverture internationale

Tâche confiée au nouveau Secrétaire Général, Jean-Claude FONTA qui prendra ses fonctions en septembre.

Création d'une Délégation Générale
au Développement, dont la direction est confiée à
Monsieur Régis CAILLAU, Secrétaire Général
Adjoint.

TROISIEME PARTIE - LA RENTREE POUR LA C.U.D.L.

1 - Rappel de l'année écoulée particulièrement active et positive

Conséquence de décisions prises, le développement de dossiers importants.

. Le Métro - ligne n° 1 bis prolongée -
Ligne 2 - Tramway modernisé

Les études, les démarches et les travaux préparatoires se déroulent conformément aux objectifs adoptés par le Conseil de Communauté le 17 novembre 1989.

- septembre 1993 : mise en service du tramway modernisé et de la station "T.G.V." de la ligne 1 bis prolongée.

- septembre 1994 : mise en service de la ligne 1 bis prolongée jusqu'à Mons-América

- novembre 1996 : mise en service de la ligne 2, tronçon Tourcoing - Roubaix.

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique a eu lieu. Les travaux préparatoires ont commencé en différents points du tracé, les appels d'offres de gros-œuvre sont en cours, ainsi que l'appel d'offres matériel roulant tramway moderne. La subvention demandée au Ministère vient d'être confirmée par le Ministre (lettre du 23 août) : subvention de 1 milliard 50 millions de francs.

Il conviendra d'examiner quelle suite peut être donnée aux demandes récentes des Maires de Roubaix et de Tourcoing : changement de tracé du métro sur Roubaix, changement de tracé du tramway sur Tourcoing, alors que le tracé adopté dans la délibération du 17 novembre avait été établi en accord avec ces communes.

Dès la rentrée, il conviendra de vérifier la volonté politique de l'Assemblée Communautaire de poursuivre en continu la liaison Lille - Roubaix - Tourcoing

. Le T.G.V. - l'étude phonique

Dans le cadre de l'assistance que la C.U.D.L. a décidé d'apporter aux communes concernées par le passage du T.G.V., une expertise phonique a été engagée par la C.U.D.L. afin, d'une part, de vérifier si la S.N.C.F., dans son projet de base, répond bien aux prescriptions réglementaires, d'autre part, de faire des propositions d'amélioration permises par la dotation de 100 millions de francs alimentée conjointement par la S.N.C.F. et la C.U.D.L.

La partie vérification du respect des prescriptions réglementaires a été terminée le 31 juillet 1990, conformément aux engagements pris lors de la réunion en Préfecture avec M. le Ministre de l'Equipement le 30 avril dernier.

Le 2 août, la S.N.C.F. a transmis une lettre indiquant des changements dans les hypothèses qu'elle avait fournies précédemment. L'étude sur la base de ces nouvelles hypothèses est en cours. Elle devra être terminée le 15 septembre prochain.

Les autorités compétentes en matière de réalisation du T.G.V. : la S.N.C.F. et le Ministère de l'Equipement prendront en compte ces études avant d'arrêter leurs décisions.

* * * * *

A propos de transports ferroviaires, l'annonce a été faite par la S.N.C.F. que le train 2235 Paris-Lille-Tourcoing direct de 17 H 20 (arrivée Tourcoing 20 H 01) allait être supprimé. Jusqu'à présent, une partie de ce train était dirigée vers Dunkerque à partir d'Arras. Les nouvelles mesures prévoient de maintenir seulement cette liaison Paris-Dunkerque.

Ayant reçu plusieurs protestations à ce sujet, j'ai évoqué cette question avec le Ministre, M. Michel DELEBARRE.

Considérant l'intérêt pour les usagers, M. DELEBARRE vient de me donner l'assurance que la liaison Paris-Lille-Tourcoing de 17 H 20 serait maintenue.

* * * * *

. Le Centre d'Affaire (déjà évoqué dans les dossiers lillois)

. Les grands projets de la métropole

Le 27 avril 1990, le Conseil de Communauté a adopté une délibération très importante qui tend à organiser son développement.

L'originalité de cette délibération réside, bien évidemment, dans le fait que l'Etablissement Public Communautaire -organisme de coopération intercommunale- a prévu, en la matière, un dispositif de péréquation destiné à renforcer la solidarité au sein de la Communauté Urbaine.

- Un certain nombre de projets de Zones d'Aménagement Concerté ont d'ores et déjà été décidés dans les principes.

Une première génération fera l'objet de l'exposition prévue le 7 septembre 1990, sous le thème : "**7 GRANDS PROJETS POUR LA METROPOLE**".

L'objectif de cette réunion est double:

* Informer et présenter ces grands projets, réalisés sous l'autorité de la Communauté Urbaine, compétente en matière d'urbanisme et d'aménagement, aux Elus communautaires et au grand public ;

* Démontrer, qu'à partir des initiatives communales et communautaires, se traduisent des objectifs de complémentarité et de cohérence de tous ces projets.

Ces premiers projets concernent :

. la réalisation de l'Eurotéléport de Roubaix

. le parc d'activités économiques de Ravennes Les Francs de Tourcoing et qui doit accueillir LAMY LUTTI, dont le dossier est maintenant bouclé

. le site de la Haute Borne à Villeneuve-d'Ascq

. les plateformes multimodales (Roncq et Lomme)

. l'opération de la fosse aux chênes à Roubaix

. La V.R.U. LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

A partir de la fin octobre 1990 les sections suivantes de la V.R.U. seront mises en services :

- sections 4-5-6- : échangeur de Wasquehal (autoroute A.22) jusqu'à l'échangeur République à Roubaix

- section 3 : échangeur Pilaterie - échangeur de Wasquehal en configuration provisoire, à une voie par sens

La section 3 en configuration définitive est inscrite aux Xè Plan ; sa mise en service est prévue fin 92, de même que la section 4 bis : échangeur de l'Entrepôt - échangeur du Molinel.

Le branchement de la V.R.U. sur le B.P. Est de Lille se fera de façon provisoire à partir des aménagements existants et des aménagements engagés, au pied de la Cité Administrative et au droit de la Foire Commerciale; ces aménagements devraient être terminés fin 90.

Le branchement définitif de la V.R.U. sur le nouveau périphérique Est sera une des priorités du XI^e Plan, et sera engagé au X^e Plan. La D.D.E. a lancé la consultation officielle des organismes concernés par ce projet.

Théoriquement, l'inauguration aura lieu le vendredi 26 octobre prochain, en présence du Ministre Michel DELEBARRE.

2 - Mais au delà des dossiers techniques, la C.U.D.L. a mené une grande politique de solidarité

. Le fond versant Nord-Est et le suivi du plan Rocard.

La Communauté Urbaine de Lille a réservé au problème du Versant Nord Est une attention tout à fait particulière (rappel des démarches effectuées à Matignon et du Plan Rocard).

Le Conseil de la Communauté a lui-même voté la mise à disposition d'un fonds de 350 MF, répartis sur 5 ans, appelé "Le Fonds d'Intervention Economique et Foncière".

Une clé de répartition de ce fonds est arrêtée par les Maires qui auront, - il faut le préciser, l'entièrre responsabilité de déterminer leurs priorités dans le cadre des compétences communautaires.

Pour mesurer le rythme d'utilisation des crédits, et la qualité de leur affectation, j'ai souhaité que soient prises les dispositions suivantes :

- Des comités de suivi ont été mis en place.
- Un inventaire de toutes les actions menées par les différents maîtres d'ouvrage a fait l'objet d'une large diffusion.

Je serai particulièrement attentif aux effets de ce Plan et aux conditions de redéveloppement du Versant Nord Est.

• Le contrat d'agglomération

C'est un sujet que nous avons déjà discuté largement à la C.U.D.L., mais qui doit connaître tout son développement dès la rentrée. J'y attache une importance toute particulière,

puisque'il participe à la politique que nous avons clairement affirmée pour lutter contre les exclusions.

Le 10 juillet 1989 le Conseil de Communauté décidait unanimement d'élaborer un Contrat d'Agglomération visant à intégrer dans une démarche partenariale les politiques de développement et les politiques de solidarité.

Le 15 septembre 1989 le Conseil décidait du lancement de l'étude de diagnostic en vue d'une connaissance précise de la situation sociale, économique et urbaine de notre métropole afin de cerner au mieux les actions à engager ou à renforcer pour assurer un développement harmonieux.

Ce diagnostic est maintenant établi et va être diffusé dans les prochains jours à l'ensemble des conseillers communautaires, des maires et des partenaires associés à la démarche du Contrat d'Agglomération.

A partir des enseignements tirés du diagnostic, des propositions d'orientations seront élaborées et soumises au Conseil de Communauté du 21 septembre, ainsi qu'à l'ensemble des

partenaires afin de définir un projet commun avec le souci constant de lier développement et solidarité.

Il sera alors possible de contractualiser cette démarche par la signature d'un Contrat-Cadre entre la Communauté Urbaine et l'Etat ; ce contrat sera signé lors de la visite de Monsieur ROCARD prévue normalement à la mi-octobre.

Seront ensuite définis un programme pluriannuel et une liste d'actions prioritaires avec l'ensemble des partenaires.

3 - Mais la rentrée, c'est aussi la perspective d'ouvrir de nouveaux dossiers importants

. L'engagement de la procédure de révision du P.O.S.

Pour mener à bien la révision du Plan d'Occupation des sols, la Communauté Urbaine a engagé une consultation avec les 86 communes membres, ainsi qu'avec les partenaires

- institutionnels que sont les services de l'Etat sous l'autorité de Monsieur le Préfet, la Région, le Département et les Chambres consulaires.

LE POINT A CE JOUR

La gestion la plus souple du document a déjà permis d'utiliser toutes les dispositions introduites par les lois de décentralisation telles que la procédure de modification simplifiée pour les emplacements réservés ou la DUP valant mise en compatibilité du P.O.S.

Des dossiers urgents pour des implantations d'activités ont été traités en procédures accélérées de révision ou modification du P.O.S. en avril 1990. Elles seront achevées à la fin de l'année ou au début de 1991.

En ce qui concerne l'examen des autres demandes tout ce qui est possible de la procédure de modification sera traité en concertation avec les maires dans les prochaines semaines en vue de lancer l'enquête publique en novembre-décembre 1990 et de terminer cette phase le plus rapidement possible en 1991.

Important, la concertation avec les maires n'est pas réglementaire mais montre le souci de la C.U.D.L. de prendre en compte leurs observations.

Les demandes possibles de la révision sont en cours d'examen technique. Pour certaines d'entre elles la concertation est plus longue et plus complexe car il est fréquent que plusieurs partenaires soient directement concernés ; ainsi pour les routes non seulement la communauté et les communes ont à intervenir mais également l'Etat, la Région et le Département.

L'achèvement de la procédure demandera un délai plus important.

Il est néanmoins prévu en 1991.

. Le S.D.A.U. - et l'installation de l'Agence de Développement et d'Urbanisme

Ce dossier très important pour l'avenir de la métropole va connaître de nouveaux développements en raison de la création de l'Agence de Développement et d'Urbanisme décidée par le conseil de communauté le 15 juin et qui va se mettre en place en septembre puisque

- l'Assemblée Générale constitutive se tiendra le 17 septembre. Le Directeur, M. AMPE, prend effectivement ses fonctions le 1er septembre).

La révision du S.D.A.U. est souhaitée par tous les partenaires membres de l'Agence : Communauté Urbaine, Services de l'Etat, Chambres de Commerce mais aussi par de nombreux maires des communes de l'arrondissement de Lille non membres de la C.U.D.L. J'ai écrit à tous les maires des communes hors communauté dans l'arrondissement de Lille pour les informer de notre intention de réviser le schéma directeur et les inviter à participer à la redéfinition de notre document d'urbanisme pour le long terme. Les réponses reçues à ce jour montrent l'intérêt de cette démarche. Une réunion d'information et de travail sera organisée prochainement avec l'ensemble des partenaires à associer à ces études.

. Le développement de la politique transfrontalière.

Des problèmes, comme par exemple la révision du S.D.A.U., nous montrent à quel point des solutions transfrontalières sont à examiner.

Notre intention est de multiplier les contacts avec les collectivités belges, pour déterminer les sujets qui méritent un traitement coordonné. Nous envisageons d'ailleurs la mise en place d'une structure permanente de concertation.

Les dossiers transfrontaliers sont actuellement inventoriés, en vue d'une présentation auprès de la Commission Economique Européenne. Rappelons à ce sujet que la création d'un pôle de développement transfrontalier constituait l'un des objectifs du plan Rocard, pour lequel M. Jacques Chérèque nous avait promis une prise en compte dans les priorités nationales.

. Le problème du traitement des résidus urbains.

L'accord politique "Orientation pour un programme communautaire 1989-1995" stipule, en matière de résidus urbains :

"Les choix politiques interviendront après un réexamen complet, tant en matière de collecte que d'élimination, qui prendra en compte à la fois les besoins exprimés, les exigences d'environnement et les avancées technologiques".

La 8ème commission "Résidus urbains", constituée le 15 septembre 1989, a étudié la situation actuelle et élaboré les principes d'une politique globale qui corresponde aux objectifs de cet accord. Parmi ces principes figure le triptyque suivant : - jeter moins
- trier plus
- traiter mieux

L'ensemble de ces principes a été adopté par le Conseil le 15 juin dernier ; deux propositions font, dès à présent, l'unanimité -

- collecte sélective à la source et par apport volontaire
- implantation de déchetteries.

- Des études ont été engagées avec l'Agence Régionale de l'Energie (A.R.E.) et l'Agence Nationale pour la Récupération et l'Elimination des déchets (A.N.R.E.D.) en vue d'une mise en oeuvre progressive à partir de l'année prochaine de ces propositions.

Un appel d'offres, pour la désignation d'un bureau d'études spécialisé est en cours. Ce bureau d'études sera chargé de coordonner toutes les études qui seront lancées dans le cadre du rapport de la politique globale, de synthétiser

les données recueillies et de préparer les décisions du Conseil de Communauté, concernant un particulier les modes de traitement les plus fiables et les plus valorisantes dans le respect de l'environnement.

EN CONCLUSION

. Un calendrier de rentrée extrêmement dense, avec la perspective de faire évoluer de très nombreux -et importants- dossiers en dehors de tout contexte électoral... à condition que les événements internationaux n'entraînent pas de conséquences fâcheuses durables sur l'activité économique.